



CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

SESSION 2020

LIBELLE DE L'ÉPREUVE

Une épreuve écrite de français comportant à partir d'un texte d'ordre général, la réponse à des questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat, son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte ainsi que des exercices destinés à évaluer les capacités du candidat en vocabulaire, orthographe et grammaire.

Durée : 1 h 30 Coefficient : 3

A LIRE ATTENTIVEMENT :

Consignes à lire avant le commencement de l'épreuve

Vous ne devez faire apparaître sur votre copie, aucun signe distinctif, ni votre nom, ni le nom d'une collectivité fictive ou existante étrangère au traitement du sujet, ni signature, ni paraphe.

Votre identité devra uniquement être reportée dans le coin cacheté de la copie. Rabattre la partie noircie et la coller en humectant les bords.

Il vous est demandé de répondre sur la copie à l'aide **d'un stylo à encre bleue ou noire**. L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

Les brouillons ne seront pas ramassés, le cas échéant ceux-ci ne seront pas corrigés.

Le non-respect des règles indiquées ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Restauration scolaire. Repas végétariens : les collectivités seules aux fourneaux

L'obligation d'un repas végétarien hebdomadaire va être expérimentée dans les cantines scolaires.

Parmentier de potiron et purée de patates douces. A partir du 1er novembre, les restaurants scolaires seront dans l'obligation de proposer un repas végétarien par semaine, comme le prévoit la loi « Egalim » (*), pour une expérimentation de deux ans. La loi du 30 octobre 2018 laissait un an aux collectivités pour adapter leurs menus. A quelques jours de la date butoir, la « majorité » des collectivités sont prêtes, selon Isabelle Maincion (UDI), membre de la commission « restauration scolaire » de l'Association des maires de France (AMF).

« Dans les grandes villes et les restaurants qui offrent des choix multiples, proposer du végétarien ne pose pas de problème, précise-t-elle. Cela est plus difficile pour les petites villes qui n'ont qu'un seul choix de repas. » Au 1er novembre, et malgré une année de préparation, 100% des cantines ne respecteront pas la loi « Egalim ».

« Les petites collectivités ont du mal à faire du développement et à concevoir des recettes. D'autres sont hostiles à l'idée de servir du végétarien, mais ce n'est pas l'état d'esprit général! » Le secrétaire national de l'Association nationale des directeurs de la restauration collective (Agores), François Hauton, souligne qu'il est évidemment plus facile de s'adapter lorsque l'on fait partie d'une restauration collective.

DES ANNEES DE REFLEXION

« Il faut donner des pistes aux maires, on doit tout bousculer, adapter et créer des recettes, faire de l'éducation au goût pour les enfants, former les équipes », explique Isabelle Maincion, également maire de La Ville-aux-Clercs (1300 hab., Loir-et-Cher), sans oublier la renégociation des contrats d'approvisionnement. Elle déplore le peu d'outils, notamment en matière de formation des équipes, à la disposition des collectivités pour effectuer ces changements. « L'Etat nous avait promis un accompagnement, mais il est pris par le temps, c'était ambitieux de mettre le repas végétarien hebdomadaire en place au 1^{er} novembre. »

Dans l'Essonne, la ville de Paray-Vieille-Poste (7400 hab.) propose depuis un an une alternative végétarienne quotidiennement. « Cela nous a pris des années de réflexion, précise Christophe Laborde, le directeur général des services. On s'est adapté progressivement, notamment en fonction de l'absorption des repas. » Dans cette commune, l'équilibre nutritionnel des repas est maîtrisé par le prestataire, qui a contribué à l'élaboration de nouvelles recettes végétariennes.

Greenpeace France, qui précise vouloir accompagner les mairies, espère voir la création d'un « corpus de recettes réussies, que les enfants apprécient », selon Laure Ducos. Une idée partagée par l'AMF et initiée parmi les membres du réseau de l'Agores.

Juliette Vilrobe

Extrait de La Gazette - 21 octobre 2019

(*) Equilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous.

REPORTEZ SUR VOTRE COPIE LE NUMERO DE LA QUESTION

ET INDIQUEZ EN FACE VOTRE REPONSE.

IL SERA TENU COMPTE DE LA QUALITE DE L'EXPRESSION, DE LA PRESENTATION, DE L'ECRITURE (CALLIGRAPHIE) ET DE L'ORTHOGRAPHE DANS LE BAREME DE CORRECTION

I - QUESTIONS SUR LE TEXTE (10 points)

1/ Expliquez le titre du texte : « Repas végétariens : les collectivités seules aux fourneaux » (2 points)

2/ Pourquoi est-il plus difficile pour les petites communes de servir un repas hebdomadaire végétarien ? (2 points)

3/ Quelles sont les solutions possibles pour aider les maires ? (2 points)

4/ Selon vous, l'obligation de servir un repas hebdomadaire végétarien est-elle une bonne idée ? Vous répondrez à cette question en 15 lignes maximum (4 points)

II EXERCICES (10 POINTS)

1/ Donnez un synonyme à :

- Difficile (*ligne 10*) - (0,5 point)
- Déploire (*ligne 21*) - (0,5 point)

Et un antonyme à :

- Hostiles (*ligne 14*) - (0,5 point)
- Apprécient (*ligne 31*) - (0,5 point)

2/ Indiquez à quel adjectif correspondent les adverbes :

- Evidemment (*ligne 16*) - (0,5 point)
- Progressivement (*ligne 27*) - (0,5 point)

3/ Réécrivez la phrase : « L'équilibre nutritionnel des repas est maîtrisé par le prestataire » en mettant le verbe à la voix active (1 point)

4/ Dans la phrase : « Dans l'Essonne, la ville de Paray-Vieille-Poste (7400 hab) propose depuis un an une alternative végétarienne quotidiennement » indiquez la nature et la fonction de :

- -alternative (1 point)
- -végétarienne (1 point)

5/ Dans la phrase ci-dessous, corrigez les quatre mots mal orthographiés (2 points) :

« Il n'est pas étonnant que certaines villes ne soient pas prêtes, cela dépend des informations qu'elles ont eu ».

6/ Dans la phrase « cela nous a pris des années... », conjuguez le verbe prendre aux quatre temps simples de l'indicatif (précisez, pour les 4 phrases, le temps utilisé) (2 points)

Epreuve de Français

INDICATIONS DE CORRECTION

I QUESTIONS SUR LE TEXTE (10 POINTS)

1/ Expliquez le titre du texte : « Repas végétariens : les collectivités seules aux fourneaux » (2 pts)

Ce titre montre que les collectivités, essentiellement les communes, ne sont pas suffisamment aidées pour répondre à la loi « Egalim » du 30 octobre 2018. Elles sont démunies face à l'ambition de l'objectif à atteindre. De plus l'Etat, malgré ses promesses, ne les a pas assez accompagnées dans la conception et dans la mise en œuvre du projet. Elles sont donc comme un cuisinier seul devant ses fourneaux.

2/ Pourquoi est-il plus difficile pour les petites communes de servir un repas hebdomadaire végétarien ? (2 pts)

Les petites communes ont beaucoup plus de mal que les collectivités de taille plus importante à s'adapter à cette obligation. Il leur est difficile de « concevoir des recettes » car le personnel n'est pas assez formé, pas assez nombreux. Il faut des années pour s'adapter.

3/ Quelles sont les solutions possibles pour aider les maires ? (2 pts)

Les maires peuvent rechercher des solutions auprès de trois sources différentes : l'Etat, les prestataires et les associations comme Greenpeace France. Avec leur aide, il sera plus facile de former les agents, élaborer des recettes, faire de l'éducation au goût auprès des enfants.

Concrètement les contrats d'approvisionnement peuvent être renégociés, des corpus de recettes créés, des évaluations de l'absorption des repas menées.

4/ Selon vous, l'obligation de servir un repas hebdomadaire végétarien est-elle une bonne idée ? (4 pts) (15 lignes maximum)

S'il est toujours possible de critiquer une mesure qui semble louable, en termes de difficultés pour certains enfants à modifier leurs goûts, de difficultés pour les collectivités à s'adapter, de difficultés pour les communes à gérer un budget plus important, on peut penser qu'une majorité de candidats répondront positivement à cette question.

Face aux défis du développement durable (changement climatique, augmentation de la population mondiale), la réduction de la consommation de viande, de poisson, peut être perçue comme une nécessité à moyen, voire à court terme. De plus l'équilibre alimentaire, dès le plus jeune âge, est un facteur de meilleure santé. Enfin il s'agit d'un pas allant dans le bon sens vers une alimentation dite « bio ».

II EXERCICES (10 POINTS)

1/ Donnez un synonyme à :

- Difficile (*ligne 10*) - (0,5 point) : **compliqué, complexe, dur, etc.**
- Déploire (*ligne 21*) - (0,5 point) : **regrette, se plaint de, critique, etc**

Et un antonyme à :

- Hostiles (*ligne 14*) - (0,5 point) : **favorables, ouvertes, pour, etc.**
- Apprécient (*ligne 31*) - (0,5 point) : **rejettent, refusent, méprisent, etc.**

2/ Indiquez à quel adjectif correspondent les adverbes :

- Evidemment (*ligne 16*) - (0,5 point) : **évident**
- Progressivement (*ligne 27*) - (0,5 point) : **progressif**

3/ Réécrivez la phrase : « L'équilibre nutritionnel des repas est maîtrisé par le prestataire » en mettant le verbe à la voix active (1 pt) 0,5 pour le verbe modifié et 0,5 pour le complément d'agent devenu sujet

Le prestataire maîtrise l'équilibre nutritionnel des repas

4/Dans la phrase : « Dans l'Essonne, la ville de Paray-Vieille-Poste (7400 hab) propose depuis un an une alternative végétarienne quotidiennement » indiquez la nature et la fonction de : (2 pts) 0,5 pt pour la nature / 0,5 pt pour la fonction pour chaque mot

- alternative (1 pt) : **nom commun complément d'objet direct du verbe propose (1 pt)**
- végétarienne (1 pt) : **adjectif qualificatif épithète du nom alternative (1 pt)**

5/Dans la phrase ci-dessous, corrigez les quatre mots mal orthographiés (2 pts) 0,5 pt x 4 mots
« Il n'est pas étonnant que certaines villes ne soient pas prêtes, cela dépend des informations qu'elles ont eu ».

Il n'est pas **étonnant** que certaines villes ne soient pas **prêtes**, cela **dépend** des informations qu'elles ont **eues**.

6/ Dans la phrase « cela nous a pris des années... », conjuguez le verbe prendre aux quatre temps simples de l'indicatif (précisez, pour les 4 phrases, le temps utilisé) (2 points)

0,5 pt par réponse si le verbe est correctement conjugué et si le temps correspondant est bien indiqué

- présent : cela nous prend (0,5 pt)
- imparfait : cela nous prenait (0,5 pt)
- passé simple : cela nous prit (0,5 pt)
- futur simple : cela nous prendra (0,5 pt)